



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

12 JUIN 2021 au dojo départemental à CAHORS

ORDRE DU JOUR

9h-9h15 : Émargement : chaque association est représentée par son président ou en cas d'empêchement du président, par un **suppléant membre de l'association** désigné par le comité directeur de l'association (**se munir du pouvoir**) et par un autre de ses membres : enseignant (dans la mesure où il est licencié dans l'association) ou tout autre membre **extérieur à l'association** désigné par le comité directeur de l'association (se munir de la **procuration**).

Chaque représentant doit être titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 6 septembre 2020
2. Rapports du Comité Directeur
 - Rapport moral du président
 - Rapport d'activité de la secrétaire générale
 - Rapport financier de la trésorière**Annexes**
 - Rapports d'activité des commissions
 - Rapport du Conseiller Technique Fédéral
3. Arrêté des comptes annuels 2020
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
6. Affectation du résultat
7. Révisé du budget 2021 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier – Présentation et approbation
8. Budget prévisionnel 2022 - Présentation et approbation
9. Autres questions portées à l'ordre du jour
10. Informations fédérales
11. Questions diverses (*à envoyer au secrétariat général avant le 30 mai 2021*)

Remise des distinctions

Interventions des personnalités

PROCEDURE ADMINISTRATIVE & DECISIONS

Convocation adressée aux clubs le 31 juillet 2020.....avec les documents ci-après :

- **PV AG précédente**
- Rapports du **président**
- du **secrétaire Général**
- du **trésorier Général**
- **Arrêté des comptes annuels 2019**
- **Révisé 2019 & budget prévisionnel 2021**
- **Modifications statutaires & réglementaires**
- Autres

Documents remis lors de l'assemblée générale.....
.....
.....

QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR

Nombre de voix : 370.....Pour 370
Abstentions : 0.....
Contre : 0.....

VOTE DU REVISE 2019 & DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

Nombre de voix : 370..... Pour 370.....
Abstentions : 0.....
Contre : 0.....

VOTE SUR LES AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- | | | | |
|-----|--------------------------|---------------|---|
| 1°) | Modification des statuts | Pour 370..... | Abstentions : 0.....
Contre : 0..... |
| 2°) | Modification RI | Pour 370..... | Abstentions : 0.....
Contre : 0..... |
| 3°) | Pour..... | | Abstentions.....
Contre..... |
| 4°) | Pour..... | | Abstentions.....
Contre..... |

Certifié exact par :

NOM Prénom : DELSAHUT Myriam..... Signature.....  ..
Qualité Secrétaire générale.....

**A RETOURNER AU SECRETARIAT GENERAL FEDERAL A L'ISSUE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DANS UN DELAI DE 10 JOURS MAXIMUM**
secretariatgeneral@ffjudo.com

COMMENTAIRES :

Vote de la liste bloquée :

Patrice SANS	Présidence
Myriam DELSAHUT	Secrétariat général
Floriane DAVID	Trésorerie
Lilian BEAL	Membre
Guy BEAUFUME	Membre

320 voix – 50 voix nulles

Vote candidatures individuelles :

Nathalie DARLES PARAYRE	70 voix – non élue
Hervé DELSAHUT	295 voix - élu
Stéphanie GLABIK	340 voix - élue
Martine LAGARDE	285 voix - élue
Sandrine LATIERE	300 voix - élue

Vote délégué des clubs national :

Pascal MARCENAC	370 voix - élu
-----------------	-----------------------

Rapport du Président

Ce rapport est censé décrire quatre mois de l'activité de président du comité de judo du Lot. En principe une si courte période de la vie d'une association ne mérite que quelques mots décrivant une activité de reprise d'une banale saison de judo. L'actualité en a décidé autrement, la situation sanitaire a fait de ce moment un moment très particulier. Luc Jubert après de nombreuses années de présidence abandonne la direction du département. Des années de travail et de gestion qui permettent de laisser un département en pleine santé. Mais un tel héritage n'est possible que par le travail d'une belle équipe.

J'ai une pensée particulière pour Alain Bouscarle qui pour permettre au département d'exister, sans tutelle, s'est jeté dans l'aventure en occupant un poste difficile et ingrat. Alain a pris des coups, a souffert dans un domaine qu'il ne maîtrisait pas bien, mais au bout du compte a tenu. Un immense merci rien ne l'obligeait à se mettre en difficulté.

Une équipe c'est souvent un ou deux éléments moteurs sans qui rien ne peut avancer. Martine Lagarde et Mickaël Delon sont ceux là. Par leur travail et leurs connaissances ils ont su pérenniser les aides accordées par les différentes instances départementales ou nationales. Grâce à eux le Lot a pu vivre et fonctionner. Ils ont animé et bonifié notre comité.

L'élection de septembre 2020 assure la continuité des actions menées auparavant. C'est une équipe composée de personnes confirmées et de nouvelles volontés. La rencontre et le débat avec chaque candidat à la présidence de la fédération fut une de nos premières actions et l'occasion de débattre du choix à faire. Vous connaissez la suite. Le candidat Stéphane Nomis que nous avons choisi a été élu. Durant ces quatre mois nous avons géré la crise sanitaire au mieux, en restant au contact avec les clubs, en les aidant à assurer la sécurité sanitaire au travers de la fourniture de tapis désinfectants et de gel hydroalcoolique.

En tant que président je suis resté en contact avec la ligue et la fédération au moyen de visio conférences. Si cela n'a pas la saveur d'une vraie rencontre, elles permettent de se tenir informé. Cette situation ouvre aussi de nouvelles perspectives, à savoir conserver quelques réunions virtuelles et ainsi réduire les coûts de fonctionnement.

La crise sanitaire nous oblige à un challenge de haut niveau, nous pouvons le relever ensemble en étant imaginatif. Nous avons le soutien de la ligue pilotée par Frank Opitz et celui de la fédération dirigée par Stéphane Nomis. Les premières collaborations sont fructueuses et positives.

La saison 2021/2022 doit être la saison du renouveau, rien ne se fera sans les présidentes et les présidents et leurs clubs. Rien ne se fera sans l'engagement de tous et à tous les niveaux: participations aux actions du département, engagement dans le corps des arbitres et des commissaires sportifs. Relevons le défi.

Patrice SANS président du comité du Lot.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

La prise de fonction en qualité de secrétaire générale a quelque peu été parasitée par le contexte sanitaire que nous vivons tous.

Nous souhaitons travailler avec les clubs, les enseignants et donner un peu de renouveau. Ce sera j'espère pour très bientôt.

Nous avons tous découvert les réunions en visio, avec un son parfois très mauvais, des connexions pas toujours faciles, mais nous avons réussi à maintenir à minima le lien.

Au delà du contexte sanitaire, l'année a également été marquée par un changement de président et d'équipe au niveau fédéral, avec une volonté d'associer les OTD, et une volonté de transparence.

Patrice SANS, notre président, a toujours eu pour objectif de nous tenir informé des évolutions en cours.

Mickaël DELON, notre CTF, m'allège énormément au niveau du travail administratif et je l'en remercie.

Nous espérons pouvoir relancer l'activité au plus vite, faire progresser notre discipline, la remettre au goût du jour et lui donner tous ensemble un bel élan.

Seul nous allons plus vite mais ensemble nous allons plus loin.

Myriam DELSAHUT



Rapport de la trésorière

Année 2020

Cette année 2020 a été particulière, de par la crise sanitaire, mais aussi par le renouvellement du bureau.

Le bilan financier n'a pas subi de conséquences négatives de la crise, puisqu'il dégage un excédent financier. En effet, nous avons continué à percevoir les subventions habituelles, alors que nos dépenses ont été fortement revues à la baisse.

Au niveau des subventions, l'action jeunes nous a été refusé par le Conseil général (nous ne rentrons plus dans leur champ d'action).

La subvention ANS 2020 de 6000 € a été perçue en totalité, le délai de réalisation des projets a été repoussé à mi-septembre, car nous n'avons pas pu mettre en place les actions prévues. En voici les détails :

- Fidélisation des licenciés par un enseignement de meilleure qualité et une offre large de pratique : 3000 €
- Développement de l'éthique en s'appuyant sur notre spécificité : la culture judo : 1000 €
- Accompagnement des clubs dans leur stratégie de développement : 2000 €

Le budget révisé tient compte de l'augmentation du dédommagement des frais kilométriques qui sont passés en mars de 0,25 € à 0,31 € du kilomètre. Je me suis basée sur le fait que toutes les actions ont été annulées jusqu'à fin mai, mais qu'elles seront maintenues sur le reste de l'année.

Cette prise de poste n'a pas été facile avec la crise sanitaire, les réunions en visio et les demandes de subventions à distances, mais je remercie tout le bureau pour son aide notamment Martine, ainsi que Mickael !

Floriane DAVID,

Trésorière

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>6</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Amortissements</i>	<i>10</i>
<i>Provisions</i>	<i>11</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>12</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>13</i>
<i>Variation des fonds dédiés</i>	<i>14</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>15</i>
<i>Rémunérations des dirigeants + Effectif moyen</i>	<i>16</i>
<i>Charges constatés d'avance</i>	<i>17</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>18</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>19</i>
<i>Détail de l' Actif</i>	<i>20</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>21</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>22</i>

RAPPORT DE PRESENTATI ON

Etat exprimé en euros

MI SSI ON DE PRÉSENTATI ON DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'**Association COMI TE DU LOT DE JUDO- JUJ I TSU- KENDO** pour l'exercice du **01/ 01/ 2020** au **31/ 12/ 2020** et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	64 329 euros
Chiffre d'affaires	17 799 euros
Résultat net comptable	9 508 euros

Fait à CAHORS, le 27/04/2021
Pour le Cabinet SAS SOFREC

Frédéric DARDY
Expert-Comptable Associé
Commissaire aux Comptes Inscrit

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	287	287		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	20 620	20 620		
	Autres immobilisations corporelles	12 722	12 722		132
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 523		2 523	2 523	
TOTAL (I)	36 152	33 629	2 522	2 654	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	414		414	234
	Avances et Acomptes versés sur commandes	40		40	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	155		155	1 197
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 209		2 209		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	58 593		58 593	50 154	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	395		395	385
	TOTAL (II)	61 806		61 806	51 970
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	97 958	33 629	64 329	54 624	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 523	2 523	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	50 358	39 847
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau		3 654	
Excédent ou déficit de l'exercice	9 508	6 857	
	Total des fonds propres (situation nette)	59 866	50 358
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	59 866	50 358
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 202	3 866
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	11	150
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	250	250	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	4 463	4 266
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	64 329	54 624
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 507,97	6 857,28
	(1) Dont à moins d'un an	4 463	4 266
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	4 319	4 542
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	826	1 727
	dont ventes de dons en nature	688	1 056
	Ventes de prestations de service	16 974	21 321
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	17 776	18 186
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	57	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	39 951	45 776
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	765	729
	Variation de stock	(180)	558
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	27 604	36 132
	Aides financières	1 137	846
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	400	1 140
	Charges sociales	720	145
	Dotation aux amortissements et dépréciations	132	233
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	100		
	Total des charges d'exploitation	30 678	39 784
	RESULTAT D'EXPLOITATION	9 273	5 993

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 273	5 993
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	235	271
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	235	271
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		235	271
RESULTAT COURANT avant impôts		9 508	6 264
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		593
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		593
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			593
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		40 186	46 641
TOTAL DES CHARGES		30 678	39 784
EXCEDENT ou DEFICIT		9 508	6 857
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020 dont le total est de 64 329 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de **9 508 euros**, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2019** au **31/12/2019**.

L'Association Le Comité départemental du Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées a pour objectifs:

- d'appliquer et de mettre en oeuvre auprès des clubs par un plan d'action annuel spécifique la stratégie régionale du Judo définie par l'ensemble des OTD de sa région dans un plan d'action territorial.
- d'assurer la présence fédérale auprès des clubs.
- de mutualiser et d'optimiser ses ressources humaines, administratives et financières au sein du pôle régional d'administration et de gestion conformément aux modalités définies par le RI fédéral.

Le comité est un organisme à vocation de proximité , regroupant les clubs de son territoire de compétence.

Dans le cadre de ses objectifs, l'association exerce les activités suivantes:

- Il reçoit la délégation de la fédération pour mener sur son territoire de compétence les missions conformes à l'objet social fédéral défini à l'article 1er des statuts de la fédération et mettre en oeuvre la politique fédérale et les actions qui en découlent définies par l'assemblée générale dans le cadre des moyens définis par l'article 7 desdits statuts.
- Il peut, dans les limites de la politique fédérale et du plan d'action territorial et dans le cadre des conventions d'objectifs avec les collectivités, réaliser des actions complémentaires spécifiques aux besoins exprimés par les clubs affiliés de son territoire dans les domaines sportifs, administratifs et financiers.
- Il est tout particulièrement chargé d'assurer le suivi des licences auprès des clubs , du suivi des contrats clubs, de contrôle du respect du principe mutualiste et de l'application des textes et règlements fédéraux.
- Il assure auprès des clubs un service d'aide et conseil dans le cadre du Pôle ressources pour ce qui est de la gestion de leurs activités relevant de la compétence fédérale.
- Il a pour mission de mutualiser et d'optimiser les ressources humaines et la gestion administrative et financière de son comité au sein du pôle régional d'administration et de gestion afin de consacrer à ses missions de proximité auprès des clubs.
- Il représente la fédération auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et du mouvement sportif de son ressort territorial.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Pour réaliser les missions qui lui sont confiées, l'Association bénéficie de subventions.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par les règlements de l'Autorité des normes comptables n°2014-03 et 2018-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites en comptabilité conformément au Règlement CRC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

L'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou à la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Les amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif. Conformément au règlement CRC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens décomposés.

Logiciels informatiques	1 an
Matériel de judo	5 ans
Outillage Industriel	5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 5ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont évaluées suivant la méthode FIFO.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives

Ces derniers sont ventilés par nature et par autorités administratives dans le tableau spécifique communiqué dans la présente annexe.

Fonds dédiés

Ils sont constitués pour tenir compte des engagements restant à réaliser à la date de clôture des comptes sur des ressources spécifiques (subventions) affectées à des actions identifiées.

Incidence crise sanitaire Covid 19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constitue un événement majeur. L'Association a estimé d'arrêter de ses comptes que cette situation relève d'un événement en lien avec une situation existante au 31 décembre 2020.

Cette dernière a eu recours au chômage partiel sur la fin de l'année à hauteur de 404,65 euros, et elle n'a pas sollicité de Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Elle a bénéficié d'une aide de l'ANS au titre des surcoûts engendrés par la crise (Aides aux clubs pour l'accueil en toute sécurité des judokas) pour la somme de 2 000 euros.

La crise sanitaire n'a pas eu d'incidence majeure sur l'activité de l'association.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	287		400		400	287
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287		400		400	287
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	20 620					20 620
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 192		904		1 374	12 722
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 812		904		1 374	33 342
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 523		2 162		2 162	2 523
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 523		2 162		2 162	2 523
TOTAL	36 622		3 466		3 936	36 152

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	287	400	400	287
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287	400	400	287
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	20 620			20 620
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	13 060	1 036	1 374	12 722
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 680	1 036	1 374	33 342
TOTAL	33 967	1 437	1 774	33 629

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 523	2 523	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	155	155	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 209	2 209	
Charges constatées d'avance	395	395		
TOTAL DES CREANCES		5 282	5 282	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 202	4 202		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11	11		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	250	250			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 463	4 463		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	39 847		10 511		50 358
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	3 654	6 857	(10 511)		
Excédent ou déficit de l'exercice	6 857	(6 857)	9 508		9 508
Situation nette	50 358		9 508		59 866
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			13 100	13 100	
Provisions réglementées					
TOTAL	50 358		22 608	13 100	59 866

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Cf.état Fonds dédiés							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives

Nom d l'organisme Subvotionneur	Action	Montant
Conseil départemental	Subvention de Fonctionnement	8 276 €
Agence nationale du Sport	Part Territoriale 2020	6 000 €
Agence nationale du Sport	Complément Part Territoriale 2020	2 000 €
Crédit Agricole	subvention privé	1 500 €
Total		17 776 €

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

31/12/2020

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

TOTAL

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		395	395
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			395

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Actif immobilisé NET	2 522,31	3,92	2 654,38	4,86	(132,07)	-4,98
Concessions brevets et droits similaires						
205000 CONCESS. BREVETS LICENCE	287,04	0,45	287,04	0,53		
280500 AMORT. CONCESSIONS BREVETS	(287,04)	-0,45	(287,04)	-0,53		
Installations techniques, matériel et outillage						
215400 MATERIEL DE JUDO	19 069,58	29,64	19 069,58	34,91		
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 550,90	2,41	1 550,90	2,84		
281540 AMORT MATERIEL DE JUDO	(19 069,58)	-29,64	(19 069,58)	-34,91		
281550 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	(1 550,90)	-2,41	(1 550,90)	-2,84		
Autres immobilisations corporelles	(0,20)		131,87	0,24	(132,07)	-100,15
218300 MATERIEL BUREAU ET INFO.	12 721,51	19,78	13 191,51	24,15	(470,00)	-3,56
281830 AMORT. MAT. BUREAU ET INFO.	(12 721,71)	-19,78	(13 059,64)	-23,91	337,93	2,59
Autres immobilisations financières	2 522,51	3,92	2 522,51	4,62		
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	2 522,51	3,92	2 522,51	4,62		
TOTAL II- Actif circulant NET	61 806,43	96,08	51 969,85	95,14	9 836,58	18,93
Marchandises	414,00	0,64	234,00	0,43	180,00	76,92
373000 STOCK PASSEPORTS	414,00	0,64	234,00	0,43	180,00	76,92
Avances & acomptes versés sur commandes	40,00	0,06			40,00	
409100 FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPT	40,00	0,06			40,00	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	155,00	0,24	1 197,00	2,19	(1 042,00)	-87,05
041D COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	155,00	0,24	1 197,00	2,19	(1 042,00)	-87,05
Autres créances	2 208,82	3,43			2 208,82	
040D COLLECTIF FOURNISSEURS DEBITEURS	836,59	1,30			836,59	
409800 AVOIR A RECEVOIR	1 372,23	2,13			1 372,23	
Disponibilités	58 593,16	91,08	50 154,27	91,82	8 438,89	16,83
512000 CRCA	1 374,59	2,14	1 156,87	2,12	217,72	18,82
512300 CRCA LIVRET A	57 057,23	88,70	48 822,13	89,38	8 235,10	16,87
531000 CAISSE	161,34	0,25	175,27	0,32	(13,93)	-7,95
Charges constatées d'avance	395,45	0,61	384,58	0,70	10,87	2,83
486000 CHARGES CONST AT. D'AVANCE	395,45	0,61	384,58	0,70	10,87	2,83
TOTAL DU BILAN ACTIF	64 328,74	100,00	54 624,23	100,00	9 704,51	17,77

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Total des fonds propres	59 866,06	93,06	50 358,09	92,19	9 507,97	18,88
Total des fonds propres (situation nette)	59 866,06	93,06	50 358,09	92,19	9 507,97	18,88
Fonds propres sans droit de reprise - Fonds statutaires	50 358,09	78,28	39 847,19	72,95	10 510,90	26,38
102000 FONDS ASSOCIATIFS	50 358,09	78,28	39 847,19	72,95	10 510,90	26,38
Report à nouveau			3 653,62	6,69	(3 653,62)	-100,00
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR			3 653,62	6,69	(3 653,62)	-100,00
Excédent ou déficit de l'exercice	9 507,97	14,78	6 857,28	12,55	2 650,69	38,66
Total des autres fonds propres						
Total autres fonds propres						
TOTAL II- Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL III- Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	4 462,68	6,94	4 266,14	7,81	196,54	4,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 201,68	6,53	3 866,09	7,08	335,59	8,68
040C COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEUR	1 509,68	2,35	2 354,09	4,31	(844,41)	-35,87
408100 FACT NON PARVENUES	2 692,00	4,18	1 512,00	2,77	1 180,00	78,04
Dettes fiscales et sociales	11,00	0,02	150,05	0,27	(139,05)	-92,67
437500 CHARGES SOCIALES CHEQUE EMPLOI			139,05	0,25	(139,05)	-100,00
438600 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	11,00	0,02	11,00	0,02		
Autres dettes	250,00	0,39	250,00	0,46		
468600 DIVERS CHARGES A PAYER	250,00	0,39	250,00	0,46		
Total du passif	64 328,74	100,00	54 624,23	100,00	9 704,51	17,77

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	39 951,29	100,00	45 776,33	100,00	(5 825,04)	-12,73
Cotisations	4 319,00	10,81	4 542,00	9,92	(223,00)	-4,91
756100 AFFILIATIONS LIGUE	2 185,00	5,47	2 292,00	5,01	(107,00)	-4,67
756300 AFFILIATION DEPARTEMENTALE	2 134,00	5,34	2 250,00	4,92	(116,00)	-5,16
Ventes de biens et services	17 799,22	44,55	23 048,02	50,35	(5 248,80)	-22,77
Ventes de biens	825,50	2,07	1 726,80	3,77	(901,30)	-52,19
707200 VENTES BUVETTES	137,50	0,34	670,80	1,47	(533,30)	-79,50
707300 VENTES PASSEPORT	688,00	1,72	1 056,00	2,31	(368,00)	-34,85
Ventes de prestations de service	16 973,72	42,49	21 321,22	46,58	(4 347,50)	-20,39
706100 FFJDA BUDGET FONCTIONNEMT	10 039,72	25,13	10 173,51	22,22	(133,79)	-1,32
706110 AIDE COUPE MINIMES			700,00	1,53	(700,00)	-100,00
706610 FFJDA FDS NATIONAL DE DEPLACT			116,14	0,25	(116,14)	-100,00
706690 FFJDA AIDE ENCADREMENT TECHNIQ	6 219,00	15,57	6 281,99	13,72	(62,99)	-1,00
708000 RECETTES DIVERSES			2 295,78	5,02	(2 295,78)	-100,00
708100 PRODUITS ACTIVITES ANNEX.			168,80	0,37	(168,80)	-100,00
708810 ACTION JEUNES	715,00	1,79	135,00	0,29	580,00	429,63
708811 STAGES			1 450,00	3,17	(1 450,00)	-100,00
Produits de tiers financeurs	17 776,00	44,49	18 186,31	39,73	(410,31)	-2,26
Concours publics et subventions d'exploitation	17 776,00	44,49	18 186,31	39,73	(410,31)	-2,26
741200 SUBV CNDS PART TERRITORIALE	8 000,00	20,02	7 347,00	16,05	653,00	8,89
742100 SUBVENTION CONSEIL GENERAL	8 276,00	20,72	9 669,00	21,12	(1 393,00)	-14,41
743000 SUBVENTIONS PRIVEES	1 500,00	3,75	1 170,31	2,56	329,69	28,17
Autres produits d'exploitation	57,07	0,14			57,07	
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges	57,00	0,14			57,00	
791200 TRANSFERTS DE CHARGES	57,00	0,14			57,00	
Autres produits	0,07				0,07	
758000 PRODUITS GESTION COURANTE	0,07				0,07	
Total des charges d'exploitation	30 678,42	76,79	39 783,67	86,91	(9 105,25)	-22,89
Achats de marchandises	765,41	1,92	729,29	1,59	36,12	4,95
607200 ACHATS BUVETTES	45,41	0,11	309,29	0,68	(263,88)	-85,32
607300 ACHATS PASSEPORTS SPORTIF	720,00	1,80	420,00	0,92	300,00	71,43
Variation de stocks de marchandises	(180,00)	-0,45	558,00	1,22	(738,00)	-132,26
603730 VAR STOCK PASSEPORTS	(180,00)	-0,45	558,00	1,22	(738,00)	-132,26
Autres achats et charges externes	27 603,93	69,09	36 131,65	78,93	(8 527,72)	-23,60
605000 MATERIEL SPORTIF MEDAILLES COU			423,83	0,93	(423,83)	-100,00
606300 PETIT EQUIPEMENT	3 214,59	8,05	275,39	0,60	2 939,20	N/S
606400 FOURNIT ADMINIST ET DE BUREAU	222,77	0,56	301,66	0,66	(78,89)	-26,15
606500 FRAIS TENUE DES ARBITRES			400,04	0,87	(400,04)	-100,00
613200 LOCATIONS	152,45	0,38	152,45	0,33		
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	782,50	1,96	156,78	0,34	625,72	399,11
616000 ASSURANCE RC CODEP	384,58	0,96	373,70	0,82	10,88	2,91
621100 SECOURISTES COMPETITION	180,00	0,45	997,25	2,18	(817,25)	-81,95
621400 PERSONNEL DETACHE OU PRETE	13 564,67	33,95	15 452,23	33,76	(1 887,56)	-12,22
622600 HONORAIRES	1 440,00	3,60	1 440,00	3,15		

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
623000	CADEAUX	1 180,00	2,95	84,75	0,19	1 095,25	N/S
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES	212,40	0,53			212,40	
623700	PROMOTION COMMUNICATION	184,27	0,46	72,00	0,16	112,27	155,93
624100	TRANSP. BIENS ET PERSONNES			1 511,20	3,30	(1 511,20)	-100,00
625100	FRAIS DE DEPLACEMENT	1 119,55	2,80	2 331,20	5,09	(1 211,65)	-51,98
625200	INDEMNITE COMMISSAIRES JUDO	396,20	0,99	1 326,66	2,90	(930,46)	-70,14
625220	FRAIS COMMISSAIRES JUDO			463,00	1,01	(463,00)	-100,00
625600	HEBERGEMENT NOURRITURE RECEPTI	2 574,82	6,44	8 307,40	18,15	(5 732,58)	-69,01
625630	HEBERGEMENT NOURRITURE ATHLET	343,00	0,86			343,00	
626100	FRAIS DE POSTE	46,90	0,12	73,96	0,16	(27,06)	-36,59
626200	FRAIS TELECOMMUNICATIONS FIXES			78,96	0,17	(78,96)	-100,00
626300	FRAIS TELECOMMUNICATIONS MOBIL	273,63	0,68	577,59	1,26	(303,96)	-52,63
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASS	114,60	0,29	56,60	0,12	58,00	102,47
628100	COTISATIONS	1 217,00	3,05	1 275,00	2,79	(58,00)	-4,55
Aides financières		1 137,00	2,85	846,00	1,85	291,00	34,40
657000	AIDES VERSEES PAR LE COMITE	1 137,00	2,85	846,00	1,85	291,00	34,40
Salaires et traitements		400,00	1,00	1 140,45	2,49	(740,45)	-64,93
641300	SALAIRE BRUT CHEQUE EMPLOI ASSO			450,45	0,98	(450,45)	-100,00
641400	GRATIFICATION ST AGIAIRE	400,00	1,00	690,00	1,51	(290,00)	-42,03
Charges sociales		719,95	1,80	145,22	0,32	574,73	395,77
645110	CHARGES PATRONALES SALARIU GE	719,95	1,80			719,95	
645500	CHARGES S/SALAIRES			106,82	0,23	(106,82)	-100,00
647500	PHARMACIE MEDECINE TRAVAI			38,40	0,08	(38,40)	-100,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		132,07	0,33	233,06	0,51	(100,99)	-43,33
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	132,07	0,33	233,06	0,51	(100,99)	-43,33
Autres charges		100,06	0,25			100,06	
654000	PERTE SUR CREANCE IRRECOUVR.	100,00	0,25			100,00	
658000	CHARGES DIV.GESTION COURANTE	0,06				0,06	
Résultat d'exploitation		9 272,87	23,21	5 992,66	13,09	3 280,21	54,74
Total des produits financiers		235,10	0,59	271,31	0,59	(36,21)	-13,35
Autres intérêts et produits assimilés		235,10	0,59	271,31	0,59	(36,21)	-13,35
764000	REVENUS VAL MOB PLACEMENT	235,10	0,59	271,31	0,59	(36,21)	-13,35
Total des charges financières							
Résultat financier		235,10	0,59	271,31	0,59	(36,21)	-13,35
Résultat courant avant impôts		9 507,97	23,80	6 263,97	13,68	3 244,00	51,79
Total des produits exceptionnels				593,31	1,30	(593,31)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				593,31	1,30	(593,31)	-100,00
771000	PRODUITS EXCEPTIONNEL DE GESTI			593,31	1,30	(593,31)	-100,00
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel				593,31	1,30	(593,31)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Excédent ou déficit de l'exercice	9 507,97	23,80	6 857,28	14,98	2 650,69	38,66
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

BUDGETS PREVISIONNELS

CHARGES		Révisé 2020	Prévi 2021	Révisé 2021	Prev 2022	PRODUITS		Révisé 2020	Prévi 2021	Révisé 2021	Prev 2022
60 – Achats		2 740,00	2 740,00	7 520,00	3 100,00	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		24 900,00	24 900,00	18 800,00	23 400,00
605000	Matériel sportif, médailles, coupes	1 500,00	1 500,00	4 000,00	1 500,00	FFJDA		18 000,00	18 000,00	15 800,00	18 000,00
606300	Petit Equipement	940,00	940,00	3 000,00	1 000,00	DIVERS		3 400,00	3 400,00	2 800,00	3 400,00
606400	Fournitures Administratives	300,00	300,00	400,00	300,00	ACTIONS JEUNES		1 500,00	1 500,00		
606500	Tenue des arbitres			120,00	300,00	VENTES		2 000,00	2 000,00	200,00	2 000,00
61 - Services extérieurs		680,00	680,00	720,00	680,00	74- Subventions d'exploitation		16 170,00	16 170,00	35 373,00	20 700,00
613200	Location	160,00	160,00	200,00	160,00	Etat - ANS		6 000,00	6 000,00	12 000,00	12 000,00
						Etat - FDVA				14 873,00	-
615000	Entretien + réparation	150,00	150,00	150,00	150,00	CNDS					
616000	Assurance	370,00	370,00	370,00	370,00	Conseil Régional					
62 - Autres services extérieurs		19 840,00	19 840,00	23 483,00	22 440,00	Conseil Départemental		8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
621100	Secouristes	1 500,00	1 500,00	560,00	1 500,00	Intercommunalité(s) : EPCI[2]					
621400	Personnels détachés					Commune(s) :					
622600	Honoraires	1 500,00	1 500,00	1 800,00	2 000,00	Organismes sociaux (détailler) :					
623100	Publicités		-	500,00							
623400	Cadeaux	100,00	100,00	600,00	100,00	FFJDA					
623600	Catalogues + imprimés		-	-		Ligue					
625100	Frais de déplacements	8 000,00	8 000,00	5 683,00	9 500,00						
625200	Indemnités arbitres et CS	900,00	900,00	2 000,00	1 000,00	Autres privées -		2 170,00	2 170,00	500,00	700,00
625600	hébergement, repas, réceptions	5 500,00	5 500,00	10 000,00	6 000,00						
626100	Frais de poste	170,00	170,00	170,00	170,00						
626200	Frais de Télécommunication	400,00	400,00	400,00	400,00						
627000	Services bancaires	70,00	70,00	70,00	70,00						
628100	Cotisations	1 700,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00						
63 - Impôts et taxes		10,00	10,00	10,00	10,00	75 - Autres produits de gestion courante autofinancement		4 500,00	4 500,00	3 010,00	5 430,00
Impôts et taxes sur rémunération,						Dont cotisations, dons manuels ou legs					
Formation continue		10,00	10,00	10,00	10,00	Non facturation cotisations clubs				3 010,00	
64- Charges de personnel		19 500,00	19 500,00	16 250,00	20 000,00	Autofinancement					5 430,00
641300	Salaires Bruts	19 500,00	19 500,00	16 250,00	20 000,00	76 - Produits financiers		600,00	600,00	300,00	300,00
645500	Charges salariales										
65- Autres charges de gestion courante – charges liées à la vie associative		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	78 - Reprises sur amortissements et provisions					
66- Charges financières		100,00	100,00	100,00	100,00						
67- Charges exceptionnelles			-	5 900,00	-						
	Aide licences 20-21			1 000,00							
	Aide licences 21-22			4 900,00							
68- Dotation aux amortissements		300,00	300,00	500,00	500,00						
864- Bénévolat		1 900,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00	870- Bénévolat		1 900,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
TOTAL DES CHARGES		48 070,00	48 070,00	59 383,00	51 730,00	TOTAL DES PRODUITS		48 070,00	48 070,00	59 383,00	51 730,00

RAPPORT DU CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL

Le rapport d'activité ci-dessous est établi pour l'année civile 2020.

En raison de l'épidémie mondiale de la Covid-19, la majorité de nos activités n'a pu se dérouler ; nous avons continué de conserver au mieux le lien avec nos clubs, dirigeants, enseignants et dans une moindre mesure nos licenciés !

1. Clubs et Licences :

Le comité compte toujours 14 clubs dont un de Kendo.

Malgré la baisse du nombre de licenciés (à l'heure où ce compte-rendu est rédigé, -230 licences), principalement due à la fermeture de nos dojos en raison de plusieurs confinements, le comité limite les dégâts avec plus de 77% de « renouvellements » (contre 66% pour la FFJDA). Le comité se classe au 4^{ème} rang national en terme de dynamisme de prise de licences pour cette saison 2020/2021.

Quelques clubs présentent toujours des difficultés d'encadrement ; il convient de continuer les démarches entreprises d'accompagnement.

Malgré la difficulté de cette période, il est à relater le dynamisme dont font preuve de nombreux clubs pour s'adapter et proposer une continuité d'activités à leurs licenciés. De plus, la moitié de nos clubs ont – à ce jour – souscrit au plan de relance mis en place par la FFJDA et ses OTD.

Evolution du nombre de licences par club sur les dernières saisons

CLUB	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021 (au 06/05/21)
ECOLE JUDO FIGEAC	102	91	83	65
F R PRAYSSAC	26	21	14	7
FIGEAC JUDO	78	82	85	59
J C DE GOURDON	99	114	120	93
JC CADURCIEN	313	318	309	234
JC ST CERE SPORTS	<i>en sommeil</i>	<i>en sommeil</i>	<i>en sommeil</i>	<i>en sommeil</i>
JUDO CLUB BAGNAC	23	26	22	17
JUDO D'OC	56	53	55	38
JUDO CLUB DE MARTEL	14	9	12	3
JUDO CLUB DE SOUILLAC	49	33	40	42
JUDO CLUB GRAMATOIS	52	41	27	8
JUDO CLUB LACAPELLE	101	90	59	70
JUDO CLUB LE MONTAT	67	59	59	46
PRADINES O S JUDO	146	128	119	93
KATSUJINKEN Kendo	18	15	15	14
TOTAL	1118	1080	1019	789

2. Activités compétitives

a. Championnats départementaux / interdépartementaux

En 2020, la pratique compétitive n'a été possible que lors du 1^{er} trimestre, avant que les mesures sanitaires viennent stopper l'ensemble des activités. Seuls trois événements ont eu lieu :

- Coupe Benjamins, le 11 janvier à Moissac :
 - 9 benjamines et 11 benjamins, soit 21 % des 94 licenciés → -10%
 - 4 clubs (-50% qu'en 2019 !) sûrement dû au fait de se déplacer...

- Championnat de zone Nord cadets, le 18 janvier à Rodez :
 - 1 cadette et 8 cadets, soit 18 % des 57 licenciés → stable
 - 2 clubs

- Championnat de zone Nord seniors, le 18 janvier à Rodez :
 - 3 masculins, soit 1% des 335 licenciés
 - 1 club

Ce dernier événement était souhaité par les 4 comités (12-46-81-82) afin de redynamiser la tranche d'âge seniors. Pour une première action (non sélective), c'est une réussite sur un plan territorial !

b. Activités à vocation régionale

Le comité s'était engagé à accueillir la demi-finale régionale benjamins en 2020 ; mais l'épidémie mondiale aura eu raison de cet événement...

c. Animations compétitives « jeunes »

Le comité avait reconduit ses animations compétitives par « poule morphologique » pour les mini-poussins, poussins et benjamins, respectivement au nombre de 3, 4 et 2 par saison. Elles sont arbitrées par nos jeunes officiels, encadrés par les arbitres et commissaires en titre.

Seule une journée d'organisation mini-poussins & poussins s'est tenue le 25 janvier 2020 à Cahors !

- Mini-Poussin(e)s : 53 jeunes (41 garçons et 12 filles – 7 clubs)
- Poussin(e)s : 32 jeunes (24 garçons et 8 filles – 8 clubs)

Ces actions sont l'un des piliers essentiels à notre activité ; permettant aux jeunes de s'exprimer dans un contexte adapté. Dommage que quelques clubs n'en profitent pas...

3. Dynamiques sportives départementales :

a. Stages sportifs

Le comité n'a pu animer qu'un seul stage en 2020 pour les poussins, benjamins et minimes, toujours en commun avec le Tarn-et-Garonne.

Celui-ci s'est déroulé le 12 février 2020, avec pour effectif total 33 participants pour le Lot :

- Poussins : 4 féminines et 11 masculins (7 clubs)
- Benjamins : 4 féminines et 7 masculins (5 clubs)
- Minimes : 1 féminine et 6 masculins (6 clubs)

La dynamique bi-départementale permet d'élever le niveau sportif mais aussi d'accueillir un plus grand nombre de participants pour une large variété de partenaires.

4. Dynamiques de Formations :

La formation initiale des AC (assistants club) et AS (animateurs suppléants) ainsi que le renouvellement des AC, AS et des CFEB (certificats fédéraux pour l'enseignement bénévole) ont fortement été contrariés en 2020. Toutes les organisations n'ayant pu se tenir, il a été décidé :

- Le report des inscriptions sans surcoût pour les candidats en formation initiale en 2020/2021,
- La validité des certifications pour 2020/2021 à tous ceux qui étaient inscrits en renouvellement.

a. Temps de formations judo & grades (modules)

Une seule formation s'est organisée le samedi 1^{er} février 2020 à Cahors (ouverte à la ligue) : 7 présents du Lot sur un total de 15 stagiaires.

Le traditionnel stage de rentrée, prévu cette saison à Cahors, n'a pu se tenir en raison des contraintes.

b. Formation arbitres et commissaires sportifs

Une matinée de formation orientée prioritairement vers les jeunes officiels a pu être maintenue le 25 janvier 2020 à Cahors, en amont des compétitions jeunes avec 33 participants venus de 7 clubs.

Le stage interdépartemental de rentrée en arbitrage s'est tenue le samedi 26 septembre 2020 à Cahors. Il a réuni 60 stagiaires de notre zone Nord, dont 21 Lotois (représentant 8 clubs).

Aucune promotion n'est à relater cette année, en raison de l'absence d'examen.

Il convient ici de remercier tous nos bénévoles qui s'engagent pour la réussite de nos manifestations !

5. Résultats nationaux 2020

Aucun Lotois n'a participé en 2020 à des championnats de France ; beaucoup ont d'ailleurs été annulés.

6. Période Covid-19 : activités et accompagnement des clubs

L'année 2020 aura été marquée par une succession de confinements et mesures strictes, pénalisant fortement nos activités de clubs. Cette période n'aura pas été de tout repos, obligeant les clubs, leurs dirigeants, leurs enseignants à suivre en temps réel les annonces gouvernementales, fédérales... et donc à s'adapter sans cesse.

Le comité s'est fortement engagé auprès des clubs en **apportant son expertise** durant cette période :

- Informations sur les mesures gouvernementales,
- Transmissions et analyses des protocoles,
- Eclairages sur les dispositifs d'aides en vigueur,
- Déblocage de situations complexes pour l'ouverture des installations ou pratiques en extérieur,
- Soutien aux projets de clubs et à la prise de licences (plan de relance),
- ...

Nous avons également profité des possibilités offertes aux enseignants pour leur proposer plusieurs **formations spécifiques** afin de préparer au mieux la reprise et leur permettre de se perfectionner.

Nous avons également proposé aux licenciés un **challenge interclubs digitalisé**, basé sur 4 quiz successifs en ligne ! Une belle participation avec les victoires du JC Lacapelle (nombre de bonnes réponses) et du JC Gourdon (nombre de participants) !

7. Perspectives et Projets départementaux

En cette période, il n'est pas simple d'émettre des conjectures sur la continuité sportive. Une chose est certaine, il faudra une période de pratique suffisante au sein des clubs avant de reprendre le chemin de la compétition (et éviter toute blessure).

Lors de la reprise en intérieur, la priorité sera mise sur les passages de grades afin de permettre à ceux qui n'ont pu se présenter depuis plus d'1 an de valider leurs UV 1 et 2 pour la ceinture noire (et au-delà).

Quelques éléments complémentaires :

a. Plan de relance 2020/2021

Depuis début avril et jusqu'à fin août 2021, la FFJDA en collaboration avec les OTD (Ligues et Comités) a mis en place une aide pour les prises de licences 2020/2021. Celle-ci consiste en la signature du contrat spécifique par le club puis, pour chaque prise de licence, la FFJDA rembourse le montant de 40€, la Ligue et le comité versent un total de 30€ aux clubs (Ligue 10€ + Comité 20€).

b. Plan de reprise 2021/2022

Le comité souhaite accompagner les clubs pour dynamiser la reprise en septembre. A ce titre-là, une somme financière sera spécifiquement orientée. Chaque club devra contractualiser sur le plan de relance FFJDA pour obtenir la réversion d'une somme pour chaque renouvellement de licences (entre 10 et 15€/licence, aide plafonnée à 50% maximum du nombre de licences renouvelées par rapport à N-1).

c. Prévision de recrutement et formation d'enseignants et d'arbitres :

Certains clubs présentent des difficultés pour assurer convenablement leurs cours par manque d'encadrement ; des bassins de vie ont des attentes mais pas de professeurs pour intervenir.

Ce maillage territorial est nécessaire à la saine gestion du département, nous sommes à votre écoute !

De plus, le comité manque d'arbitres et de commissaires sportifs pour maintenir la qualité de ses animations ; des jeunes sont revenus mais il ne faut pas relâcher ces efforts...

Remerciements :

Il convient de remercier ici tous les clubs lotois, en particulier :

- les enseignants qui ont su s'adapter aux conditions sanitaires, maintenir de l'activité soit en visio ou en extérieur et garder le contact avec l'ensemble de leurs licenciés !
- les dirigeants qui ont eu fort à faire pour réaliser les diverses demandes d'aides.

Votre engagement a permis une baisse modérée du nombre de licences, honorable vu les conditions !

Un grand merci également aux élus du comité qui ont mis leurs connaissances à disposition des clubs pour les accompagner dans cette période délicate.

Une pensée pour nos arbitres, commissaires sportifs, compétiteurs qui n'ont pu – cette année - faire état de leurs qualités techniques et / ou physiques.

De nouveaux supports de communication ont vu le jour cette saison :

- un nouveau site internet (hébergé par la FFJDA) : <https://lot.ffjudo.com/>
- notre page Facebook alimentée quasi quotidiennement, en tapant : [Comité Judo du LOT](#)

Comme toujours, nous restons à votre écoute.

Merci de votre confiance et de votre engagement !

Mickaël DELON
Conseiller Technique Fédéral
Comité du Lot de Judo

Compte rendu commission sportive AG 2021

Fraîchement élu l'année dernière au sein du comité, j'ai eu l'honneur de me voir attribué la commission sportive.

J'ai aussitôt demandé à Thierry Lonzième et Benoit Desessard s'ils accepteraient de me rejoindre dans cette commission afin de réfléchir et proposer différents systèmes d'organisations. Je les remercie donc d'avoir accepté de m'aider.

La commission sportive n'a malheureusement pas pu organiser le moindre évènement depuis Mars 2020, soit depuis plus d'un an ! la crise covid ayant empêchée toute pratique du judo au printemps dernier, puis à nouveau en octobre et jusqu'à maintenant.

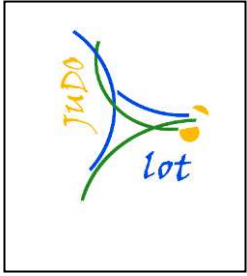
Nous espérons bien sur pouvoir reprendre les organisations en début de saison prochaine.

Sur le plan des résultats des Lotois en compétitions, une seule compétition a pu se tenir cette saison, à savoir les ½ finales du championnat de France seniors 1ere division qui se sont déroulées à Réalmont en octobre et où 3 Lotoises ont participé :

- Martlène Bruneau médaille d'argent en -48 kg
- Ludivine Imbert médaille d'argent en -52kg
- Léna Kulifaj médaille d'argent en -78kg

A noter que Marlène Bruneau ayant perdu la finale contre une étrangère, a obtenu sa sélection en 1ere division (pour la 3^e fois de sa carrière) .

Lilian Béal



COMITE : LOT

Adresse Rue de la guinguette – 46000 CAHORS

TÉLÉPHONE 0612792976 EMAIL : MYRIAM.DELSAHUT@GMAIL.COM

POUVOIR DE REPRESENTATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE

POUVOIR INTERNE A L'ASSOCIATION

Le comité directeur de l'association réuni le

- mandate M.Mme (l'enseignant ou tout autre membre du club)

licencié(e) sous le n°

et éventuellement, en cas d'empêchement du président

M.Mme suppléant du président,

membre licencié(e) sous le n°

pour représenter notre association sportive et prendre part à tous les votes en ses lieu et

place, lors de l'assemblée générale du comité du LOT

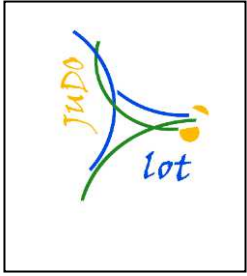
prévue le samedi 12 juin 2021 à Cahors

Fait à le

Pour le comité directeur, M.Mme président(e)

Licencié(e) sous le n°

Signature



COMITE : LOT

Adresse Rue de la guinguette – 46000 CAHORS

Téléphone 0612792976 Email : myriam.delsahut@gmail.com

PROCURATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE

PROCURATION EXTERNE A L'ASSOCIATION

Le comité directeur de l'association réuni le

donne tous pouvoirs au président dûment mandaté de l'association :

.....

ou à son suppléant, membre du comité de

pour représenter notre association et prendre part à tous les votes en ses lieu et place, lors de l'assemblée générale du comité du LOT prévue le samedi 12 juin 2021 à CAHORS.

Fait à le

Pour le comité directeur, M.Mme président(e)

Licencié(e) sous le n°

Signature

**COMITE DU LOT****AFFILIATIONS ET COTISATIONS SAISON 2020-2021**

Affiliation Départementale				Affiliation Régionale			Total Affiliations		Participation salaires CTF	Total par club	Payée le
Clubs	Nbre licences saison précédente	Taux1€/licence	Affiliation Départementale	Nbre licences	Taux1€/licence	Affiliation Régionale	Remarques	Total par club			
									2€ par licence		
Bagnac	22		0,00	22		22,00 €		22,00 €	0,00 €	22,00 €	
Cahors	309		0,00	309		309,00 €		309,00 €	0,00 €	309,00 €	
Cajarc	55		0,00	55		55,00 €		55,00 €	0,00 €	55,00 €	
Figeac EJ	83		0,00	83		83,00 €		83,00 €	0,00 €	83,00 €	
Figeac judo	85		0,00	85		85,00 €		85,00 €	0,00 €	85,00 €	
Gourdon	120		0,00	120		120,00 €		120,00 €	0,00 €	120,00 €	
Gramat	27		0,00	27		27,00 €		27,00 €	0,00 €	27,00 €	
Lacapelle	59		0,00	59		59,00 €		59,00 €	0,00 €	59,00 €	
Le Montat	59		0,00	59		59,00 €		59,00 €	0,00 €	59,00 €	
Martel	12		0,00	12		12,00 €		12,00 €	0,00 €	12,00 €	
Pradines	119		0,00	119		119,00 €		119,00 €	0,00 €	119,00 €	
Prayssac	14		0,00	14		14,00 €		14,00 €	0,00 €	14,00 €	
Saint Céré	0		0,00	0		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Souillac	40		0,00	40		40,00 €		40,00 €	0,00 €	40,00 €	
Total	1004		0,00 €	1004		1 004,00 €		1 004,00 €	0,00 €	1 004,00 €	

BAREME DEPARTEMENTAL

Principe : voté en AG départementale en 2018
Affiliation:
Montant maximum 350 euros
Montant minimum 35 euros
Participation salaire CTF 2€ par licence

BAREME REGIONAL

Principe : voté en AG de ligue en 2017
1 euros par licence